

LUBERON EN LIBERTE

**Randonnée itinérante sans sac
7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnée**



"Tantôt rupestre, tantôt florentin. Tantôt sauvage, tantôt ordonnancé par le travail des hommes. Tantôt mauve ou gris, tantôt émeraude ou bleu, le Luberon ne cesse d'être inspiré et inspire tous ceux qui l'approchent". Des ocres sang et or du Colorado provençal à la beauté rugueuse et âpre des Gorges du Régalon, nous vous convions à une itinérance en liberté dans ces lieux magiques célébrés par de nombreux artistes.

LES POINTS FORTS

- Une itinérance au cœur du Lubéron entre paysages, art et terroir
- Les spectaculaires Gorges du Régalon
- Des villages provençaux authentiques Lourmarin, Saignon, Bonnieux

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée à l'hôtel à Apt.

Arrivée à votre hôtel à Apt.

Suivant votre heure d'arrivée, possibilité de randonner dans le Colorado Provençal (itinéraire fourni dans le topoguide).

Dîner libre et nuit à l'hôtel

Jour 02 : Apt / Buoux.

La randonnée d'Apt à Buoux est une agréable promenade au cœur du Luberon, traversant des paysages variés.

En partant d'Apt, une petite ville provençale connue pour son marché et son patrimoine, vous traversez des vignobles, des champs de lavande et des forêts de chênes verts. Le sentier, qui serpente à travers des paysages vallonnés, offre des vues sur le massif du Luberon et la vallée de l'Aiguebrun. L'arrivée à votre hébergement, situé dans une vallée tranquille, constitue une fin de randonnée reposant

Dîner et nuit à votre hébergement

4h de marche, 13 km, +480m ; - 300 m de dénivelé

Jour 03 : Buoux / Combe de Recaute.

Après le petit-déjeuner vous entamez une promenade agréable à travers les paysages du Luberon. En partant du vallon de l'Aiguebrun, véritable cœur du massif, connu pour ses falaises mythiques et ses ruines médiévales, le sentier passe par des combes, traverse des forêts de chênes et des prairies. Vous suivez des chemins tranquilles, parfois ombragés, en passant par de petits hameaux, des champs cultivés.

Le parcours offre des vues spectaculaires sur les collines environnantes, la vallée de la Durance, le mont Ventoux, et par temps clair le regard porte jusqu'à la chaîne des Alpes au Nord, ou bien la mer méditerranéenne et l'Etang de Berre au Sud.

Vous découvrez le très beau village de Lourmarin en versant sud, ses ruelles étroites, son église, son temple et son château du XVIème siècle, avant de poursuivre par les collines en direction de votre hébergement en pleine nature vers Lauris

Dîner et nuit en chambre d'hôtes.

6h00 de marche, 19 km, +800 m / - 900 m de dénivelé

Jour 04 : Combe de Recaute / Mérindol.

La randonnée depuis Combe de Recaute jusqu'à Mérindol traverse les paysages variés et paisibles du Luberon, pour rejoindre ses magnifiques crêtes en versant Sud, avant d'entamer une jolie descente vers la plaine de la Durance en passant par des combes, des vergers, des vignobles, des oliveraies. Le parcours est bien balisé et offre de très beaux points de vue sur les collines environnantes. L'arrivée à Mérindol, village historique et haut lieu de l'hérésie Vaudoise, avec les ruines de son château médiéval et ses panoramas sur la vallée, conclut agréablement cette jolie randonnée.

Dîner et nuit à l'hébergement

7h de marche, 18 km, +680m ; -780 m de dénivelé

Jour 05 : Mérindol / Mérindol.

Après le petit-déjeuner, vous partez pour un parcours en versant sud du petit Luberon, avec la traversée des Gorges de Régalon, la montée vers une ancienne ferme abandonnée (ferme des Mayorques) puis la traversée de la Crau de Saint Phalez avec son ancienne ferme vaudoise. Une jolie boucle dans les paysages typiques de la montagne du petit Luberon, avec ses forêts de pin d'alep et de chênes verts, ses espaces semi ouverts de garrigues, avec en fond visuel de magnifiques falaises de calcaire blanc.

Dîner et nuit à l'hébergement

6h de marche, 18 km, +400m ; - 400 m de dénivelé

Jour 06 : Merindol / Bonnieux.

Par un chemin offrant une vue spectaculaire sur la vallée de la Durance, les Alpilles et plus au loin la Camargue, vous regagnez la crête du Petit Luberon et sa très belle forêt de cèdres avant de redescendre sur le village perché de Bonnieux.

Dîner non inclus.

Nuit à l'hôtel ou en chambre d'hôtes selon les disponibilités. (Le pique-nique est inclus pour cette étape).

6 de marche, 19 km, +450m de dénivelé

Jour 07 : Bonnieux / Apt.

Retour sur Apt par le château de Buoux et le plateau des Claparèdes. A votre arrivée à APT, vous vous rendez à votre hôtel pour récupérer vos bagages.

Fin du séjour.

3h30 de marche, 12 km, +250 / -300m de dénivelé

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...).

De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Jour 1 à l'heure de votre convenance à votre hôtel à Apt.

Accès voiture : Par l'A7 jusqu'au niveau d'Avignon puis D973 et N100 (carte Michelin n° 81 Parking gratuit mais non gardé à Apt. Renseignez-vous auprès de l'office de tourisme pour savoir où il est conseillé de se garer (coordonnées dans ce document).

Attention : ne vous garez pas Place Lauze de Perret en raison du marché qui se tient le samedi matin sur cette place.

Accès train : Gare d'accès et de dispersion : AVIGNON TGV

Se renseigner auprès de la SNCF au 36 35 ou sur le site www.sncf-connect.com

Pour rejoindre Apt :(dont le règlement est à votre charge)

Quelque-soit votre gare d'arrivée, prendre la ligne de bus Avignon / Apt Terminus.

DISPERSION

Jour 7 à votre hôtel à Apt après votre randonnée.

Hébergements avant ou après la randonnée : voir dates et prix

NIVEAU

Marcheur Confirmé

NIVEAU 3

Pour marcheur confirmé ayant une bonne condition physique et une résistance à l'effort.

De 5 à 7h de marche par jour environ, les distances des étapes sont généralement comprises entre 17 et 22km. Fort dénivelé avec une moyenne allant au-dessus des 500m par jour.

Ce circuit ne présente aucune difficulté terrain particulière excepté le jour 5 dans les Gorges du Régalon où le terrain est rocheux. Vous serez également amenés à passer dans des passages étroits dans les Gorges.

Cet itinéraire dédié aux marcheurs confirmés n'est pas des plus difficiles, il peut tout à fait convenir à des marcheurs réguliers (niveau 2 étoiles) qui ont l'habitude de l'itinérance et des longues distances de marche.

HEBERGEMENT

Vous êtes hébergés en hôtels 2* (ou équivalent) et en chambres d'hôtes.

Les jours 4 et 5, les nuits se font en gîte entièrement rénové à Mérindol. Si vous êtes deux ou trois participants, vous serez logés dans un studio privatif allant jusqu'à 3 personnes. A plus de deux participants, vous serez logés dans des dortoirs privatifs pouvant aller jusqu'à 8 personnes. Pour cet hébergement les pique niques sont possibles.

Si vous ne souhaitez pas être logés dans les dortoirs, vous avez la possibilité d'être hébergé en chambre d'hôtes, en revanche les repas ne sont pas possibles dans cet hébergement.

TRANSFERTS INTERNES

Pas de transferts nécessaires pour ce séjour.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous randonnez uniquement avec vos affaires de la journée. Le transport de vos bagages est prévu les jours 2,3,4,6 et 7.

GROUPE

A partir de 2 personnes

ENCADREMENT

Vous randonnez sans accompagnateur. Vous êtes en autonomie avec l'ensemble de vos documents de voyage

TOPO GUIDE

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 2 à 3 semaines avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de RV et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Pour ce séjour vous pourrez trouver 3 cartes IGN et 2 plans en complément de votre Topoguide. Un seul topo est imprimé et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux



est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- une couche légère et respirante
- une couche chaude
- une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuch
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursa
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)

- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence

Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)

Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)

Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)

Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)

Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes

Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)

Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)

Pince à épiler (facultatif)

Petits ciseaux (facultatif)

Vitamine C (facultatif)

Pince à échardes (facultatif)

Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 1 avril 2025 au 15 juin 2025 et du 2 septembre 2025 au 24 novembre 2025. Les départs en juillet et août sont impossibles dus aux risques d'incendies dans le Luberon liés aux fortes chaleurs.

Prix par personne en basse saison (du 01/04/25 au 30/04/25 et du 01/10/25 au 24/11/25):

A partir de 2 participants : 850€/pers.

A partir de 3 participants : 795€/pers.

A partir de 4 participants : 745€/pers.

Prix par personne en haute saison (du 01/05/25 au 15/06/25 et du 02/09/25 au 30/09/25):

A partir de 2 participants : 890€/pers.

A partir de 3 participants : 835€/pers.

A partir de 4 participants : 785€/pers.

Supplément chambre individuelle (sauf J4 et J5) : +215€/pers en basse saison

Supplément chambre individuelle (sauf J4 et J5) : +245€/pers en haute saison

Si vous souhaitez une chambre individuelle le J4 et le J5, vous en avez la possibilité au même tarif. En revanche vous serez logés dans une chambre d'hôte qui ne propose ni le petit déjeuner ni les repas.

Formule sans transport de bagages : -100€/pers.

Nuit supplémentaire à Apt en chambre double ou à lits séparés avec petit-déjeuner : 50€/pers.

Nuit supplémentaire à Apt en chambre individuelle avec petit-déjeuner : 75€/pers.

Nuit supplémentaire à Apt en chambre individuelle avec petit-déjeuner en haute saison : 85€/pers.

(tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés)

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement 6 nuits,
- Les 6 petits déjeuners,
- Les 4 dîners du J2 au J5 (vins et boissons non compris),
- Les pique-niques du jour 5 et 6,
- La fourniture d'un topoguide pour les randonnées (1 pour 4 personnes),
- Le transport des bagages les jours 2,3,4,6 et 7.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles,
 - Les repas du soir du J1 à Apt et le J6 à Bonnieux,
 - Les frais d'inscription éventuels,
 - L'assurance annulation et/ou assistance,
 - Le supplément chambre individuelle,
 - Les taxes de séjour
- Le transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion,
D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITÉS :

Durant le séjour, vous devez être en possession de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport, de votre carte vitale, du numéro de contrat et numéro de téléphone de votre assurance personnelle (en cas de non souscription à notre assurance).

INFORMATION SUR LA REGION

UN PEU D'HISTOIRE :

Dès 1530, la Réforme se propage dans le Midi, grâce aux colporteurs de bibles et aux marchands, par la vallée du Rhône, le Vivarais et la vallée de la Durance. Le protestantisme est stimulé par le rayonnement de l'église vaudoise, implantée dans les communautés villageoises du Luberon.

L'hérésie vaudoise remonte au XII^{ème} siècle : Pierre Valdo, un marchand lyonnais, avait fondé en 1170 une secte prêchant la pauvreté et le retour à l'Évangile, refusant les sacrements et la hiérarchie ecclésiastique. Excommuniés en 1184, les Vaudois étaient, depuis ce temps, pourchassés comme hérétiques.

En 1540, le Parlement d'Aix (institué en 1501) décide de frapper fort en ordonnant la destruction de la bourgade vaudoise de Mérindol. François I^{er} tempore et prescrit un sursis. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent : l'abbaye de Sénanque est saccagée par des hérétiques en 1544 ; en riposte, le président du Parlement d'Aix, Meynier d'Oppède, obtient du roi l'autorisation d'appliquer "l'arrêt de Mérindol" et organise une expédition punitive. Du 15 au

20 avril 1545, une véritable folie sanguinaire s'abat sur les villages du Luberon dont certains sont incendiés et rasés : 3 000 personnes sont massacrées et 600 envoyées aux galères.

REPERES :

APT : Petite ville active de la vallée du Calavon, grande productrice de fruits confits et de confitures, d'essence de lavande et de truffes, elle est le principal centre d'extraction de l'ocre en France.

SAIGNON : Bâti sur un promontoire près d'un haut rocher. L'église romane présente une belle arcature aveugle trilobée.

BORIES : Sur les pentes du Luberon se dressent de curieuses cabanes de pierres sèches, à un ou deux étages, appelées «bories» : on en dénombre environ 3 000. Beaucoup ont été habitées de l'âge du fer jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

MOURRE NEGRE : A 1125m d'altitude, c'est le point culminant du Luberon. Le panorama s'étend du plateau du Vaucluse, du Mont-Ventoux, de la montagne de Lure et des Préalpes de Digne au nord jusqu'à la vallée de la Durance, la montagne Ste-Victoire, l'étang de Berre et les Alpilles au sud.

CUCURON : Eglise à la nef romane et aux chapelles et abside gothiques. Christ en bois peint du XVI^{ème} siècle. Retable du XVIII^{ème} siècle. L'hôtel de Bouliers (XVII^{ème} siècle) abrite un petit musée du Luberon.

LOURMARIN : Situé au débouché de la combe de Lourmarin, le village est dominé par le château, bâti sur une butte. Au cimetière reposent les écrivains Albert Camus et Henri Bosco.

GORGES DE REGALON : Le chemin passe dans le lit d'un torrent asséché, entre les parois très rapprochées des gorges, véritable couloir de 100m de long, haut de 30m et étroit parfois de 8cm

OPPEDE-LE-VIEUX : Le site d'Oppède est des plus pittoresques : étagé sur un éperon rocheux, le village, naguère en grande partie ruiné, a retrouvé vie grâce à l'intervention d'artistes et d'hommes de lettre.

MENERBES : Ce vieux village est perché sur un promontoire du versant nord du Luberon. En 1573, les Calvinistes s'en emparèrent par ruse et il fallut cinq ans pour les en déloger.

A voir : Sur la place de l'Horloge, dominée par le campanile en fer forgé de l'hôtel de ville, belle maison Renaissance - Eglise du XIV^{ème} s- Citadelle (XIII^{ème} s) avec tours d'angle et mâchicoulis.

LACOSTE : Ce village perché offre un élégant petit beffroi du XVII^{ème} s. Il est dominé par un imposant château en partie ruiné qui appartient à la famille de Sade où le «divin marquis», seigneur du lieu vint se réfugier en 1778 après s'être évadé de prison.

BONNIEUX : Ce gros village, où subsistent de nombreux vestiges de remparts, est étagé sur un promontoire naturel du Luberon.

De la Terrasse, jolie vue sur la vallée du Calavon et le plateau du Vaucluse où s'accrochent les villages de Gordes et de Roussillon avec, au loin, le Mont-Ventoux. Au-dessus, la vieille église paroissiale du XII^{ème} siècle est entourée de très beaux cèdres. L'église neuve contient 4 tableaux sur bois de primitifs de l'école allemande du XV^{ème} siècle.

FORT DE BUOUX : L'éperon rocheux du fort de Buoux a toujours servi à des fins défensives. Occupé par les Ligures, les Romains, puis témoin des combats entre catholiques et protestants, il fut démantelé sur ordre de Louis XIV en 1660. Trois enceintes défensives, une chapelle romane, des habitats, des silos taillés dans le roc, un donjon, une pierre de sacrifice ligure, un escalier dérobé, composent cette place forte. De la pointe de l'éperon, où se dressait un donjon médiéval, belle vue sur la haute vallée de l'Aigue-Brun.

RUSTREL ET LE COLORADO PROVENÇAL :

Rustrel est un minuscule village adossé au pied du Plateau d'Albion dans le Parc Naturel Régional du Lubéron qui mérite largement un détour pour ses étonnantes falaises d'ocre que l'on appelle Le Colorado Provençal.

L'exploitation de l'ocre débutée il y a un siècle en arrière, permit à Rustrel d'être un centre important de production et de participer à la révolution industrielle à partir de ces minerais ferrugineux. Aujourd'hui, après un long déclin, l'exploitation du site touche à sa fin, le Colorado Provençal entame une deuxième vie en s'ouvrant aux visiteurs émerveillés par la palette de couleurs et de formes offertes sur le site.

Entre Rustrel et le hameau de Gignac, en bordure de la rivière Dôa, de nombreux sentiers pédestres conduisent vers une incroyable succession de rochers de couleurs rouille, de falaises d'or et de cheminées de fées rouges qui surgissent majestueusement de la végétation.

Le village de Rustrel est dominé par un beau château du XVII^e qui a été restauré récemment.

BIBLIOGRAPHIE

Guide Vert "Provence" (Michelin)

Guide Bleu "Provence" (Hachette)

Les romans de Jean Giono

Les romans d'Henri Bosco

Parc Naturel Régional du Luberon (Guide Gallimard)

Vaucluse (Guide Gallimard)

La Mémoire du Luberon de J.P Clébert (Ed. Herscher)

CARTOGRAPHIE

Carte Didier-Richard au 1 :50 000 n°14 "Du Luberon à la Montagne Ste-Victoire"

Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3142 (Cavaillon)

Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3242 (Apt)

METEO

Pour connaître les prévisions météo, vous pouvez contacter Météo : 32 50 (0,34 € la minute). Une boîte vocale vous demandera le numéro du département : Marseille, Cassis et La Ciotat sont situés dans les Bouches du Rhône (13). Vous pouvez également consulter le site de Météo France sur www.meteo.fr (choisir ensuite « nos prévisions »).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse : 12 rue du Collège de la Croix, 84000 Avignon - Tel : 04 90 80 47 00

Office du Tourisme : 41 cours Jean – Jaurès, 84004 Avignon Tel : 04 32 74 32 74

Office du Tourisme : 20 Avenue Philippe de Girard, 84400 Apt Tel : 04 90 74 03 18

Maison du Parc du Luberon : 60 place J. Jaurès, 84400 Apt Tel : 04 90 04 42 00

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur <https://www.espace-evasion.fr/programmes> ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex